

Motion n° 1 :

Dotation Horaire Globale et TRMD à la rentrée 2014

Les élus enseignants du Lycée Joliot Curie de Dammarie Les lys (77), réunis dans le cadre du Conseil d'Administration le 11/02/2014 ont pris connaissance de la DHG pour la rentrée 2014.

Les élus enseignants demandent :

- Que l'ensemble des heures dédoublées prévues par les décrets par division soient données par le rectorat, ainsi que la totalité du volume complémentaire lié au dédoublement, en proportion des effectifs, dans les classes de la SEP (demande déjà formulée depuis 3 ans).

Les élus enseignants informent :

- Le nombre total d'enseignants va (une fois de plus) diminuer en raison de la transformation de postes provisoires en BMP et du quota d'HSA obligatoires imposé par le rectorat. Cette année la SEGT se voit imposer **16 % d'heures supplémentaires**.

Ce pourcentage impossible à absorber est contraire à nos statuts (nos obligations sont de 1h pour raison de service ce qui ne représente que 5 % à 6 % d'HSA)

Les élus enseignants dénoncent :

- Les modalités de mise en place de l'accompagnement personnalisé

Ce détournement de la DHG crée une faille dans notre statut :

- Soit les heures d'accompagnement font partie de l'enseignement initial, au même titre que les cours.
- Soit l'accompagnement personnalisé peut être rétribué en HSE auquel cas les textes indiquent :

« Les heures supplémentaires effectives (HSE) sont attribuées notamment dans le cadre de l'accompagnement éducatif (après les cours), des stages pendant les vacances ou des remplacements de courte durée pendant l'année scolaire. »

(Voir) <http://www.education.gouv.fr/cid22292/nouveaux-taux-d-heures-supplementaires.html>

Or après les cours, ceci risque de poser de graves problèmes de logistique et d'emploi du temps pour les élèves.

- Les élèves ne sont pas sûrs d'obtenir leur quota d'heures /semaine (soit 2 h en lycée général et 2,5h en lycée professionnel) puisqu'ils seront dépendants de la décision des enseignants de faire ou de ne pas faire de projets en accompagnement personnalisé.

Copie au Rectorat



- Les personnels à temps partiel ou ne souhaitant pas faire d'heures supplémentaires ne pourront donc jamais participer à l'accompagnement personnalisé.
- Les heures d'accompagnement personnalisé étant prises initialement sur l'horaire d'enseignement et faisant partie intégrante de la DHG, doivent être comptabilisées en heures poste ou en HSA mais ne peuvent être ventilées en totalité en HSE. Cette précarisation volontaire imposée par un manque de moyens en dédoublement (volume complémentaire non attribué) ne peut être réglée par cette solution.

Les élus enseignants s'insurgent du surbooking prévu par le rectorat :

- Les effectifs de certaines classes ne correspondent pas à la montée pédagogique réelle de certaines classes.

D'après les données du rectorat :

- Les premières GA (61 élèves) montent en terminale mais il n'y a que 60 places prévues (2 classes à 18 et une à 24)
- Les secondes MEI et EDPI (24 et 7 élèves) soit 31 montent en première EDPI (15 places) et MEI (15 places) soit 30 places dont la répartition ne correspond pas au choix d'orientation de nos élèves
- En première pro aucune place n'est prévue afin d'accueillir des élèves de seconde générale souhaitant se réorienter.
- La classe de CAP prévention sécurité prévue par STRUDOS n'apporte aucun moyen à la DHG.

Et malgré la confirmation du rectorat d'abonder en juin en moyens supplémentaires (et non en heures postes) si les effectifs de la classe continuent à être supérieur aux prévisions. Ce pari sur l'abandon ou l'échec des élèves est très difficile à entendre de la part de professionnels de l'éducation.

En conséquence, les représentants enseignants ne peuvent accepter cette DHG insuffisante et ce TRMD qui ne fait qu'aménager la pénurie et la précarisation des emplois.

Les élus représentants d'enseignants au CA

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 1

Refus de vote : 4

Copie au Rectorat

